

crimes graves. Afin de mettre en oeuvre nos engagements touchant la lutte contre le crime organisé transnational, nous avons établi à titre temporaire un groupe d'experts de haut niveau que nous avons chargés d'examiner les arrangements existants en matière de coopération bilatérale et multilatérale, de recenser les lacunes importantes et les options possibles pour améliorer la coordination et de proposer des mesures pratiques. Le groupe présentera son rapport au Sommet de 1996.

Europe

11. Après cinq décennies de division, l'occasion historique s'offre maintenant d'instaurer dans toute l'Europe la démocratie, l'économie de marché, la stabilité, la paix et la prospérité. Nous appuyons fermement la contribution de l'Union européenne à la stabilité et à la coopération en Europe, grâce aux accords qu'elle a passés avec les pays d'Europe centrale et les États baltes, et aux Accords de partenariat avec la Russie, l'Ukraine et d'autres États nouvellement indépendants. Nous encourageons les États à tirer pleinement parti des possibilités qu'offrent le Pacte sur la stabilité en Europe et le programme de Partenariat pour la paix de l'OTAN, de manière à accroître la sécurité et la stabilité en Europe. Nous encourageons d'autres instances et organismes multilatéraux à contribuer à l'intégration européenne. Nous sommes heureux des mesures prises au Sommet de Budapest l'an dernier dans le but de renforcer les capacités de l'OSCE, et nous contribuerons à l'étude menée par celle-ci sur un modèle de sécurité pour l'Europe au XXI^e siècle.
12. Nous sommes profondément préoccupés par la constante escalade des hostilités en Bosnie, spécialement dans la région de Sarajevo. Nous en appelons à toutes les parties pour qu'elles suspendent immédiatement les opérations militaires afin que les négociations politiques, sans lesquelles aucune solution n'est possible, puissent reprendre au plus vite sur la base des propositions du Groupe de contact, dont nous préconisons l'acceptation par les Serbes de Bosnie.
13. Nous condamnons la prise en otage de soldats de l'ONU, le déplorable bombardement des populations civiles par les Serbes bosniaques ainsi que les obstacles qu'ils opposent à la liberté de mouvement de la FORPRONU. Nous exigeons la remise en liberté immédiate et inconditionnelle des otages, et tenons le commandement serbe bosniaque responsable de leur sécurité. Nous appelons le gouvernement bosniaque ainsi que toutes les autres parties à reconduire l'accord de cessation des hostilités, et à assurer le libre passage de l'aide humanitaire.
14. Nous nous réjouissons de la décision du Conseil de sécurité de renforcer la FORPRONU et de la doter d'une capacité de réaction rapide pour accroître sa sécurité et son aptitude à protéger les civils, à faciliter la livraison de l'aide